

Règlement relatif à la prise de photos et de vidéos

1) Déclaration de consentement à la prise de photos et de vidéos

Informations et impressions de notre vie de société viennent régulièrement enrichir le site internet de notre société ainsi que nos réseaux sociaux, le but étant de montrer à l'entourage de nos membres et à toute autre personne intéressée les activités que nous menons, les manifestations qui se sont tenues ainsi que tout ce qui a trait à l'actualité.

A ce propos, nous aimerions obtenir votre consentement en tant que membres de la société ou parents (pour les membres mineurs). Lorsqu'elle sélectionne des prises de vue, la société veille à ne pas publier de photos éthiquement sensibles. Nous nous portons garants d'une approche responsable lors de la publication des prises de vue. Sur demande, photos et vidéos sont supprimées.

Le ou la membre de la société, respectivement le ou la représentant.e légal.e, consent à ce que la société publie sur son site internet ou sur ses réseaux sociaux (Facebook et Instagram) les photos et vidéos prises durant les activités de la société, concours, sorties, camps, etc...

Lorsqu'elle sélectionne les prises de vue, la société veille à garantir au mieux l'intégrité et la protection des membres de la société et elle se porte garante d'une approche responsable lors de leur publication. Ne sont publiées en principe que les photos prises conformément au Manuel FSG sur les photos. Il est en tout temps possible de révoquer l'autorisation de photos/vidéos. Dans ce cas, la photo/vidéo en question sera supprimée dans les plus brefs délais et retirée du site internet et des réseaux sociaux.

Le ou la membre, respectivement le ou la représentant.e légal.e prend acte qu'il est nécessaire de traiter les prises de vue faites à l'occasion de cours, camps, entraînements et compétitions notamment à des fins d'analyse, de développement et pour montrer des exemples d'exécution. Le ou la membre, respectivement le ou la représentant.e légal.e autorise les entraîneurs/moniteurs.trices à le/la filmer et photographier à cette fin durant le cours/camp/entraînement/compétition. Les prises de vue seront utilisées uniquement à cette fin.

En cas de transmission à des tiers qui poursuivent le même objectif, ceux-ci sont tenus de se conformer aux dispositions légales en vigueur sur la protection des données.

L'autorisation de prendre des photos et vidéos peut être révoquée en tout temps. Dans ce cas, les prises de vue seront retirées sans délai et effacées de la banque de données.

Le consentement est facultatif. Le refus ou la révocation du consentement n'entraîne aucune conséquence négative.

La société n'est pas responsable des prises de vue réalisées par des tiers dans l'espace public (par exemple, lors d'une compétition). Dans ce cas il convient de prendre contact directement avec l'auteur de la photo.

2) Canaux de diffusion officiels

Les canaux de diffusion officiels de la société sont les suivants :

- Site internet www.gymnacoudre.ch et sa galerie Flickr.
- Page Facebook de la société.
- Compte Instagram de la société.
- Comptes officiels des groupes sur les réseaux sociaux (par exemple: Instagram Actifs mixtes).
Avec dans ce cas l'accord préalable du Comité Central.

3) Prise de photos et vidéos par des gymnastes.

Toute prise de photos ou vidéos par des gymnastes durant les activités de la société est soumise à l'autorisation du/des moniteur(s) présent(s) ainsi que de la/les personne(s) concernée(s).

D'une manière générale, l'utilisation d'appareils privés, comme les smartphones, par les gymnastes n'est pas recommandée durant les entraînements.

4) Diffusion de photos et vidéos par des gymnastes.

La diffusion sur un réseau personnel doit passer dans tous les cas par l'accord d'un moniteur. Les photos et vidéos, même diffusées sur un réseau personnel, doivent respecter la «Charte d'éthique» de Swiss Olympic et le «Manuel pour les photos» de la Fédération Suisse de Gymnastique.

Toutes les personnes reconnaissables sur ces photos et vidéos doivent donner leur accord avant la diffusion et peuvent demander le retrait de celles-ci à tout moment.

5) Image et nom de la société

Il est interdit de créer de nouveaux canaux de diffusion ou de publier des contenus sous le nom «Gym la Coudre» et ses variantes (par ex. «GLC») ou avec le logo de la société, sans l'autorisation du comité central de la société.

En utilisant le nom «Gym la Coudre», l'auteur des contenus est soumis aux mêmes règles que nos canaux officiels de diffusion.

Sur demande du comité central, tout contenu jugé inapproprié sera retiré sans délai.